

29.2524<sup>D</sup>40897

Montreal 2 Novembre 1824.

Monsieur,

je viens de recevoir votre lettre du  
29<sup>e</sup> ultimo, à laquelle je m'empresse de répondre:

La cause entre Monsieur votre Frère, et  
Mr. Gaudet n'est point encore terminée, elle  
n'a pas même été plaidée au mérite; quoique  
fixée sur le Vole de Droit, la multiplicité des  
affaires, n'a pu permettre une audition, en sorte qu'elle  
est continuée au Terme de Février prochain.

Soyez persuadé qu'au ssitôt qu'un jugement aura  
été prononcé, je me ferai un devoir de vous  
informer de sa teneur, quel qu'il soit.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur votre très dévoué

L. Fiset Sec. curéal  
Quebec

Alavoiz de Pleny